

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er octobre 2014

---

**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 1291

présenté par

M. Saddier, M. Tardy, Mme Duby-Muller et M. Herth

-----

**ARTICLE 48**

Compléter l'alinéa 20 par les mots :

« laquelle prévoit une phase de concertation avec les professionnels des secteurs concernés ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La nature des émissions est une question cruciale pour le secteur agricole et agroalimentaire qui souhaite faire partie de la concertation et apporter son expertise sur le sujet de la nature des émissions.